



Le Campus de l'École de la Cause freudienne 2024-2025

MERCREDI – E8

DESTINS ET USAGES DU SYMPTÔME

MONIQUE AMIRAUT

Tel que nous l'entendons, le symptôme est l'invention de Freud qui l'extrait de son acception médicale pour l'élever à la hauteur d'une énigme à déchiffrer. Freud « a pris la responsabilité, de nous montrer qu'il y a des maladies qui parlent et de nous faire entendre la vérité de ce qu'elles disent ¹», précise Lacan.

Après bien des détours, Freud découvre que le symptôme est porteur d'une vérité cachée au sujet lui-même, vérité qu'il s'agit de faire advenir. Mais, en même temps, il constate que le symptôme, bien que le sujet en souffre, résiste étrangement, se répète, se déguise et se révèle porteur d'une satisfaction paradoxale. Entre sens et satisfaction, les termes de l'aventure freudienne du symptôme sont posés et seront repris par Lacan qui en déclinera, jusqu'à la fin de son enseignement, différentes articulations. Il en arrivera à situer le symptôme comme irréductible, à en faire la racine de ce qui fait l'humanité même des êtres parlants, conséquence de *l'absence de rapport sexuel*.

Au moment où celui « qui souffre dans son corps ou dans sa pensée » ne trouve plus à être entendu, où nous ne croyons plus aux pouvoirs de la parole, où tout signe de *dysfonctionnement* est interprété dans le registre *neuro* et l'homme réduit à son cerveau, nous repartirons des fondements de l'invention freudienne du symptôme pour en ranimer la valeur, en éclairer les usages singuliers avec Lacan et guidés par J.-A. Miller. Car il s'agit, pour la psychanalyse, d'en considérer la dignité, alors qu'un ordre de fer le traque en le réduisant à un trouble, à un désordre, à un phénomène anti-social qui fait tache dans ce que serait la norme du bonheur et de la réussite, et qu'un certain usage délétère des médicaments s'applique à faire taire. Nous verrons comment la psychanalyse peut permettre à chacun d'en inventer son usage propre dans le lien social.

¹. Lacan J., « Intervention sur le transfert », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 217.

Les mercredis

09/10, 20/11, 15/01,
19/03, 09/04, 21/05, 18/06.

21h - Accès libre au local de l'École de la Cause freudienne ou par abonnement payant en visioconférence